

Bref, le projet de loi C-12 a un effet tout à fait négatif, aussi bien pour les établissements eux-mêmes, (collèges et universités), en raison de cette réduction de 100 millions de dollars annuels et des nouvelles modalités de financement, que pour les étudiants des collèges communautaires et des universités. Je demande au gouvernement de revenir à la réalité, de comprendre qu'il n'y a pas de meilleur endroit où investir que dans l'éducation. Cela vaut beaucoup mieux que d'administrer des palliatifs aux entreprises qui périssent, comme le gouvernement le fait depuis trois ans. Je demande au ministre responsable de ce projet de loi de le lire à nouveau et de le modifier en profondeur. Je comprends parfaitement les difficultés qui existent entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Mais ce que nous pouvons faire pour l'assurance-maladie, nous pouvons le faire pour l'éducation. Nous pouvons forcer les provinces à rendre compte de l'argent qu'elles consacrent à l'enseignement postsecondaire.

• (1210)

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir intervenir rapidement aujourd'hui sur le projet de loi C-12, intitulé loi modifiant la loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis. Le but principal de ce projet de loi est de plafonner à 6 et 5 p. 100 la participation fédérale à l'enseignement postsecondaire. Comme d'autres députés l'ont signalé, ce plafonnement s'effectue à titre rétroactif, l'entrée en vigueur étant le 1<sup>er</sup> avril 1983.

En procédant à ce plafonnement, le gouvernement viole unilatéralement le pacte conclu avec les provinces au sujet du financement. Les députés savent que la formule de financement initiale aurait donné pour 1983-1984 une augmentation de plus de 11 p. 100. Mais en prenant cette mesure unilatérale, le gouvernement fait subir à l'enseignement postsecondaire provincial une perte de plus de 100 millions.

Il est indubitable qu'il existe des problèmes graves au sujet des transferts et de la répartition des fonds entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. En Colombie-Britannique, par exemple, malgré une légère augmentation des crédits fédéraux d'enseignement postsecondaire, le gouvernement provincial du Crédit social s'en est pris brutalement à l'enseignement postsecondaire. Il a réduit en dollars réels le montant des crédits qu'il lui accorde.

Et pendant que le gouvernement provincial réduit en termes réels les crédits à l'enseignement postsecondaire, comme mon collègue de New Westminster-Coquitlam (M<sup>me</sup> Jewett) l'a si bien démontré à la Chambre à diverses reprises, il y a une crise évidente dans l'enseignement postsecondaire du Canada. Et devant cette crise, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de créer un groupe d'étude national qui puisse se pencher sur le dossier des violentes querelles de compétence qui éclatent souvent. A ce groupe d'étude devaient être représentés les établissements postsecondaires, ainsi que les étudiants et le personnel enseignant. Seule la création d'un pareil groupe d'étude nous permettra de nous occuper de cette crise de l'enseignement postsecondaire.

Cette crise a des effets particulièrement nocifs pour les jeunes et pour les femmes. Dans ma circonscription de Burnaby, l'Université Simon Fraser a dû récemment augmenter de 25 p. 100 les frais de scolarité. Et pendant que les frais de scolarité et le coût de la vie augmentaient, l'université a dû plafonner les

### *Financement des programmes établis*

inscriptions. Et pour finir, il y a un changement d'orientation marqué au programme d'aide aux étudiants dont les effets sont pires pour les étudiants pauvres que pour les autres. Cela veut dire que de nombreux étudiants se retrouvent avec une dette de \$20,000, \$30,000 ou \$40,000 ou même davantage à la fin de leurs études postsecondaires.

Malheureusement, les changements survenus dans l'enseignement postsecondaire favorisent un retour à l'époque où l'université était réservée à une petite élite. Seuls les jeunes qui en avaient les moyens pouvaient se permettre de poursuivre leurs études. Ce phénomène se produit alors que nous devrions au contraire inciter les jeunes à faire des études poussées. Nous sommes en plein virage technologique et l'industrie canadienne n'a pas su financer la recherche et le développement. Si nous voulons atteindre nos objectifs d'emploi au cours des années 80 et 90, au lieu de limiter le financement de l'enseignement postsecondaire comme il le fait au moyen de cette mesure, le gouvernement fédéral devrait au contraire l'accroître.

D'autre part, de graves problèmes se posent au niveau provincial. L'année prochaine, les frais de scolarité doivent augmenter de 25 p. 100 à l'Université Simon Fraser et de 33 p. 100 à l'Université de Colombie-Britannique. Le financement du B.C. Institute of Technology et du Pacific Vocational Institute pose également de graves problèmes.

Comme si le manque de fonds, l'insuffisance de l'aide aux étudiants et la hausse du coût de la vie et des frais de scolarité ne posaient pas déjà assez de problèmes, le chômage sévit très gravement chez les étudiants du postsecondaire. Par exemple, l'été dernier, plus du quart de ceux qui cherchaient désespérément du travail n'y sont pas parvenus. Lorsque le système économique ne permet pas aux jeunes de travailler pour se payer des études, ce sont les étudiants pauvres qui se voient refuser l'accès à l'université. Les portes de l'enseignement supérieur leur sont fermées.

Le Canada est déjà de tous les pays de l'OCDE celui qui a le taux de participation le plus faible dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Ma propre province, la Colombie-Britannique, se place au huitième ou neuvième rang au Canada, selon la façon dont on interprète les chiffres. Sur le plan régional, nous sommes les moins bien lotis sur ce plan. Il est certain que la façon dont le gouvernement fédéral transfère les fonds aux provinces pose de sérieux problèmes, car cet argent n'est pas toujours utilisé comme il le devrait. Je le répète, malgré une légère augmentation des paiements fédéraux, le gouvernement créditiste de Colombie-Britannique a jugé bon de réduire son financement. Notre parti serait tout à fait d'accord pour que le gouvernement fédéral améliore les mécanismes d'imputabilité et de supervision pour veiller à ce que les fonds destinés à l'éducation postsecondaire soient bien dépensés à cette fin.

Pour vous citer un autre exemple pratique des conséquences de ces restrictions, au B.C. Institute of Technology, le nombre d'heures de laboratoire a été nettement réduit, le nombre d'élèves par classe s'est énormément accru et, dans plusieurs cas, la création de certaines classes a été remise à plus tard. La qualité de l'enseignement a certainement beaucoup souffert à la suite des restrictions imposées par le gouvernement fédéral, auxquelles s'ajoutent les attaques du gouvernement provincial.